

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

Matricule : 1136

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL KADOUINI

M'HAMED

Date de naissance :

Adresse : 143 - Lot. El Panorama Dar Bouazza Gsta

Tél. 06 63 64 95 28

Total des frais engagés : ..... Dhs

Cachet du médecin :



Date de consultation : 1/1/2015

Nom et prénom du malade : EL KADOUINI Younes Age : 45 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 22/03/2015

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				<i>Praticien EL LABO</i> Université de Toulouse

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA</i> 24, Rue Savoie RDC 33600 CONTACT LABO-LBS 05 22 27 25 20	17/01/2011	980	90.000

Laboratoire de biologie  
sebta  
LBS 0930608020

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
</				



## BILLET D'EXAMEN

Date : 17/02/2021

Prénoms - Nom du malade : EL kaouini Youness  
 Service : D36 N° d'admission :

Renseignements Cliniques	Résultat d'Examen
<p>LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA    Secrétariat    24, T. de Savoie, RCC de la Rés Savoie    20360 - Casablanca    05 22 27 76 87    05 22 27 26 22 FAX :    CONTACT@LABO-LBS.COM</p> <p>le 17/02/2021</p>	<p>de contrôle    à 08h00</p>

Le médecin traitant  
 Dr. Dr. N. Haddad  
 Psychiatre  
 CHU Ibn Rochd Casablanca

Tél. : 05 22 4  
 Fax : 05 22 2

EL KAOUINI YOUNES

M

21-12-1975



SCAN ORDO

2102170012



**LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA**

Analyses médicales et biologie spécialisée



**M. EL KAOUNI YOUNES**

LOT EL ANSARI NR 143 DAR BOUAZZA NOUACER  
20000 CASABLANCA



2102170012

CHU PSYCHIATRIE  
Compte-rendu annulé et remplace le rapport du 17-02-2021

DDN : 21-12-1975

Dossier : 2102170012

DU 17-02-2021 à 09:37

Prélèvement du : 17-02-2021 reçu dom

Cher patient, nous vous remercions de votre confiance, et vous transmettons Vos résultats.

**TOCOLOGIE-TOXICOLOGIE** Echantillon sérique

### DOSAGE DU LITHIUM

26-07-2019

0.55 mmol/L

0.90

Lithium

Technique : photométrie

Date de la dernière prise:

16-02-2021

Heure de la dernière prise:

20:00

Heure du prélèvement :

08:00

La zone thérapeutique est :

- pour une forme pharmaceutique à libération immédiate de 0,50 à 0,80 mmol/l 12 h après la prise du soir
- pour une forme pharmaceutique à libération prolongée de 0,80 à 1,20 mmol/l 12 h après la prise du soir de 0,50 à 0,80 mmol/l 24 h après la prise du soir et avant une nouvelle prise.

Apparition des signes de toxicité si >1.5 mmol/L

Edition validée par : Amal LOUAHABI

Ce prélèvement a été réalisé en dehors de notre laboratoire. Sa qualité et l'authenticité des renseignements fournis restent sous la responsabilité de la structure où il a été réalisé.

LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA  
24, Rue Savoie - RDC de la Résidence Savoie  
20360 Casablanca  
TEL: 05 22 27 26 22 / FAX: 05 22 27 78 87  
contact@labo-lbs.com

Page 1 sur 1





# مختبر البيولوجيا سبطة للتحاليل الطبية والمتخصصة

## LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA d'analyses médicales et spécialisées



M. EL KACJINI YOUNES

LOT EL ANSARI NR 143 DAR BOUAZZA NOUACER  
20000 CASABLANCA

CHU PSYCHIATRIE

**FACTURE N° 210200191**

Dossier : 2102170012 du : **17-02-2021** à 09:37



**PPRESCRIPTEUR :**

**ACTE :**

**Analyses :** LI, DELAI, ASPECT, CENTRI, V, EXT

**FACTURATION:**

**Total en DH : 90**

quatre-vingt-dix dirhams

En vous remerciant pour votre confiance, veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

**CASABLANCA, le Mercredi 17 Février 2021**

LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA  
Secrétariat  
24, Rue Savoie, RDC de la Résidence Savoie  
10100 - Casablanca  
TEL: 05 22 27 622 FAX: 05 22 27 78 87  
CONTACT@LABO-LBS.COM

Page 1 sur 1

Ouvert du Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, le Samedi de 8h à 12h30. Urgences 24/24  
24 rue Savoie - RDC de la Résidence Savoie - 20100 Casablanca. TEL : 05 22 27 26 22 FAX : 05 22 27 78 87 URGENCES : 06 74 65 13 13  
Web : [www.labolbs.com](http://www.labolbs.com) E-mail: [contact@labolbs.com](mailto:contact@labolbs.com) CNSS : 8992332 Patente : 3633734 IF : 18764979 ICE : 001670417000055 IBAN (BMCI) : 013 780 01245 00000600122 RIB 48  
INPE: 093060820

